

DÉCLARATION A L'ENTRÉE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Imp. Ant. Ged - 1697

Je, soussigné, <u>Stefano Cotsianos</u> <small>(nom et prénoms)</small>		CADRE RESERVE AU SERVICE DES DOUANES Nous, soussigné, employé des Douanes, déclarons avoir procé- dé ce jour à la vérification des énonciations ci-contre et avoir reconnu :
résidence habituelle : <u>Athènes</u>		
passeport no <u>5459</u> ; nationalité : <u>Hellénique</u>		
déclare, sous les peines prévues par la loi, exporter les moyens de paiements, valeurs mobilières et titres de propriété ou de créance, énumérés ci-dessous, et n'être pas porteur de matières d'or (lingots, barres et pièces de monnaie).		
NUMERAIRE	MONTANT EN CHIFFRES	MONTANT EN LETTRES
Francs français	(4000)	quatre mille
Monnaies étrangères	/	/
Autres moyens de paiements (chèques, lettres de crédit, traites, effets, coupons, etc., libellés en monnaie française ou étrangère)		
DESCRIPTION	MONTANT EN CHIFFRES <small>(Avec indication de la monnaie)</small>	MONTANT EN LETTRES <small>(Avec indication de la monnaie)</small>
lettre de credit	Francs Français (21000)	vingt un mille
Valeurs mobilières et titres de propriété ou de créance		
Description détaillée : /		
A <u>Marseille</u> , le <u>18</u> <u>Juin</u> <u>1947</u> Signature : <u>Stefano Cotsianos</u>		



Signature :

Cachet
du Bureau
des Douanes